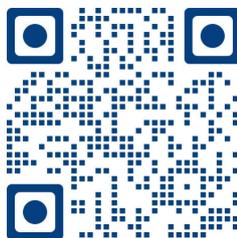




# L'ACTU !

L'INFORMATION DE TROARN BURES



#11/ JUIN2021

REJOIGNEZ NOUS !



> INFOS MUNICIPALES <

[www.troarn.fr](http://www.troarn.fr) Tél 02 31 23 31 38 [accueil@troarn.fr](mailto:accueil@troarn.fr)

## ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET ELECTIONS RÉGIONALES DIMANCHE 20 JUIN DIMANCHE 27 JUIN

### VOTE PAR PROCURATION

Tout électeur (*le mandant*) ne pouvant être présent dans sa commune de vote ou ne pouvant se déplacer peut désigner un autre électeur (*le mandataire*) de la commune pour voter à sa place.

**ATTENTION** : le mandant et le mandataire doivent tous les deux être inscrits sur les listes électorales de la même commune et jouir de leurs droits électoraux.

#### Où faire établir sa procuration ?

La procuration s'établit au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires.

#### À proximité :

Gendarmerie de Troarn – 67, rue de Rouen - 02.31.15.07.28

Au Tribunal d'Instance – de Caen – Place Gambetta – 02.31.30.70.00.

*Les officiers de Police Judiciaire se déplacent à la demande des personnes dont l'état de santé ou l'incarcération ne leur permet pas de se déplacer.*

Depuis le 6 avril 2021, une nouvelle télé-procédure **Maprocuration**, complémentaire à la procédure « papier » existante, est ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale. Elle est accessible sur le site [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr).

#### Documents à fournir :

Pièce d'identité de la personne souhaitant établir la procuration (mandant) ;

Document CERFA à préremplir en ligne sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et à imprimer ou à remplir sur place.

**ATTENTION** : tenir compte des délais d'acheminement postaux lorsque vous faites établir votre procuration, de sorte que la mairie la reçoive, au plus tard, le vendredi précédent le scrutin. A défaut de réception, le mandataire ne sera pas autorisé à voter pour le mandant.

**Quand établir sa procuration ?** Une procuration peut être établie à tout moment, indépendamment de toute élection

### Appel aux électeurs de la commune de TROARN

En vue des prochaines élections départementales et régionales des 20 juin et 27 juin 2021, la ville de TROARN recrute des assesseurs pour ses bureaux de vote.

Les assesseurs sont chargés de contrôler et de faire signer la liste d'émargement, d'apposer sur la carte électorale le timbre portant la date du scrutin, d'assister le président et procéder au contrôle d'identité des électeurs. Ils sont présents à l'ouverture du bureau de vote le matin à 8 heures et à la clôture du scrutin à 18 heures puis, jusqu'à la clôture des opérations de dépouillement et la proclamation des résultats.

Si vous êtes intéressé(e) pour tenir un bureau de vote, sur la journée ou en tant qu'assesseur suppléant dans le courant de la journée, merci d'envoyer un mail à l'adresse [dgs@troarn.fr](mailto:dgs@troarn.fr) en indiquant votre nom, prénom et numéro de téléphone. Vous pouvez également contacter la mairie par téléphone au 02 31 23 31 38. La ville de TROARN assure que tout sera mis en œuvre pour garantir la sécurité sanitaire des électeurs, comme celle des membres des bureaux de vote. Cette fonction n'est pas rémunérée.

**Pour postuler, il faut être vacciné ou disposer d'un PCR négatif de moins de 48 heures avant l'élection**

### Fermeture des terrains de football

Comme tous les ans à cette époque, il est nécessaire de procéder à l'entretien des terrains de football, pour préparer la prochaine saison.

**Terrain annexe** : Fermeture à compter du 1er Juin 2021 et jusqu'au 2 Août 2021 inclus.

**Terrain Honneur** : Fermeture à compter du 11 Juin 2021 et jusqu'au 16 Août 2021.

## Réouverture des salles

Les établissements recevant du public (Salle des fêtes, Salle des Mariages, etc...) peuvent désormais ouvrir avec des protocoles sanitaires adaptés sous condition de respecter des jauges correspondant à un pourcentage de l'effectif maximal du public admissible.

- 19 Mai, avec une jauge de 35 % de la capacité de l'établissement
- 9 Juin, avec une jauge de 65 % de la capacité de l'établissement
- 30 Juin avec une jauge à 100 % de la capacité de l'établissement

Afin de respecter les normes de distanciation, pour l'organisation des Assemblées Générales, seule la Salle des fêtes pourra être mise à disposition, et toujours dans le respect de la jauge applicable.

## Collecte D3E

Comme chaque année, une collecte de vieux appareils électroniques et vieux meubles, dans le but de les réparer et de leur donner une seconde vie, sera organisée le samedi 4 septembre prochain à l'occasion du Forum des associations au complexe sportif Michel d'Ornano rue du Bois

## >JEUNESSE<

### Programme du RAM

Ram Mardi 8 juin : Rendez-vous à 10h sur le parking de la Colline aux oiseaux.

Mardi 22 juin : Baptême de poney Rendez-vous à 10h00 à l'Etrier d'Argences, rue du Marais à Argences.

Atelier d'éveil : Mardi 15 juin / Les vendredis 4/11/18/25 Juin

Renseignements : Alette AUBRY [ram.troarnsannerville@famillesrurales.org](mailto:ram.troarnsannerville@famillesrurales.org) ou 07.49.34.04.67

### Vacances d'été 2021

Les inscriptions mini-camps se dérouleront du 27 mai jusqu'au 9 juin et celles du centre de loisirs du 10 au 30 juin. Pour toute demande de dossier ou de renseignements : 06 99 94 72 30 ou [centre.loisirs.troarn@laligneormandie.org](mailto:centre.loisirs.troarn@laligneormandie.org)  
Le local jeunes est ouvert tous les mercredis de 13h30 à 18h, tous les jours du mois de juillet et la dernière semaine d'août.  
L'inscription peut se faire sur place ou par téléphone : 06 99 52 00 91.

## > BREVES<



**La 39ème foire aux Greniers du dimanche 4 juillet 2021 organisée par l'amicale des Sapeurs Pompiers de Troarn est annulée**



L'association « Graines de possible, un jardin en partage » vous proposera, courant juin, de signer une « charte des jardins », afin de concrétiser votre engagement volontaire à protéger la biodiversité dans votre terrain, avec des actions simples. Trois niveaux d'engagement seront possibles, matérialisés par un autocollant à placer sur votre boîte à lettre. Ces autocollants auront été dessinés par les enfants scolarisés à Troarn. L'association "Graines de possible...un jardin en partage" vous invite donc au jardin partagé (parc du Vallon à Troarn) le **12 juin prochain de 10h30 à 12h30 pour le lancement de cette Charte des jardins** et pour découvrir les dessins retenus pour illustrer nos autocollants, mais aussi les dessins de tous les enfants des écoles de Troarn ayant participé au concours ! Venez nombreux !